



CHARTRE 14 DE L'ODD VIE AQUATIQUE

1 Descriptif & Contexte

L'ODD 14 vise à conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. La position géographique particulière de l'ensemble des campus de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE) qui s'étalent depuis la façade Atlantique (campus de Larache), passant par le détroit de Gibraltar (campus de Tanger) jusqu'à la Méditerranée (campus de Martil et Al Hoceima) fait que l'écosystème marin ait une place privilégiée pour l'UAE que ce soit au niveau pédagogique, de recherche scientifique et du partenariat avec les acteurs socio-économiques. L'UAE à travers ses ressources académiques est consciente de l'importance de la gestion durable des écosystèmes aquatiques. C'est pour cela, elle joue et elle jouera toujours le rôle du point focal au niveau régional et national autour des thématiques qui s'intéressent aux cibles de l'ODD 14.

2 Domaines d'Action

L'UAE a fixé cinq domaines d'action visant à contribuer à la préservation de vie aquatique, à savoir :

- D.A.1.** Recherche sur la vie aquatique ;
- D.A.2.** Préservation des écosystèmes aquatiques grâce à l'éducation ;
- D.A.3.** Protection des écosystèmes aquatiques grâce à des actions ciblées ;
- D.A.4.** Élimination des déchets des écosystèmes aquatiques ;
- D.A.5.** Préservation de l'écosystème local.

3 Engagements de l'UAE par rapport à l'ODD 14

En cohérence avec sa politique de responsabilité sociétale, l'UAE s'engage à :

- E.1.** Soutenir la recherche scientifique dans le domaine des sciences de la mer et les disciplines adjacentes ;
- E.2.** Développer une offre de formation diversifiée et en parfaite adéquation avec les cibles de l'ODD 14 ;
- E.3.** Développer des programmes de sensibilisation et d'éducation à la préservation et l'utilisation durable lacs, rivières et ressources marines ;
- E.4.** Intégrer une démarche de bonnes pratiques relatives à la gestion des déchets au sein des campus pour la préservation de l'écosystème aquatique local.

